

# Les sanctions économiques internationales

Vers un nouveau monde diplomatique et  
économique ?



Charlotte de Mailly Nesle  
Ambroise Favre  
Laura Garda  
Mathieu Genova  
Augustin Jacquillat

Kevin Jose Huaman Bejar  
Matthieu Ricard  
Alexandre Thealler  
Tao YU

Cette publication a été réalisée par des étudiants en troisième année du cycle ingénieur de Mines Paris PSL Research University. Il présente le travail réalisé dans le cours intitulé « Descriptions de controverse », qui a pour objectif d'introduire les étudiants à l'univers incertain de la recherche scientifique et technique et de les sensibiliser aux enjeux de la participation citoyenne.

Mines Paris décline toute responsabilité pour les erreurs et les imprécisions que peut contenir cet article. Vos réactions et commentaires sont bienvenus. Pour signaler une erreur, réagir à un contenu ou demander une modification, merci d'écrire à la responsable de l'enseignement : [madeleine.akrich@mines-paristech.fr](mailto:madeleine.akrich@mines-paristech.fr).

## ■ Introduction

### ■ Comment les perceptions des sanctions témoignent-elles des appréciations de l'économie et du pouvoir russe ?

- Pourquoi viser l'économie russe ?
- Quelle est la place économique de la Russie dans le monde ?
- Quels sont les points d'appui interne du pouvoir Russe ?

### ■ Comment les acteurs émetteurs et impactés analysent-ils les résultats des sanctions ?

- Les sanctions ont-elles conduit à un isolement de la Russie ?
- Comment les acteurs perçoivent-ils les impacts locaux en Russie ?
- En Europe et dans le monde, les dommages collatéraux des sanctions économiques contre la Russie sont-ils acceptables ?

## ■ Conclusion

## ■ Matériel et méthodes

## ■ Références

- Article de presse
- Article de Revue / Livre
- Entretiens
- Pages Web
- Rapport / Projet de loi
- Émission de radio

## ■ Introduction

En réponse à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la communauté internationale a décidé d'adopter de multiples mesures pour arrêter le conflit. Parmi ces mesures, les sanctions économiques prennent une place centrale dans la stratégie de l'Union Européenne, et plus généralement celle des pays occidentaux.

Depuis le XX<sup>ème</sup> siècle, les sanctions économiques sont fréquemment utilisées de manière bilatérale ou multilatérale afin de permettre à des pays d'intervenir dans des conflits sans avoir recours à la guerre. Parmi de nombreux exemples, on peut citer les sanctions imposées par les Etats-Unis en 1940 afin de freiner l'expansion japonaise et les forcer à quitter la Chine. L'embargo total sur le pétrole eut un tel impact qu'il força le Japon à attaquer les Etats-Unis à Pearl Harbor pour s'emparer des ressources dans la région<sup>1</sup>. Cependant, les sanctions n'atteignent pas toujours l'objectif recherché, et ce pour de multiples raisons. Par exemple, les mesures prises à l'encontre de la Corée du Nord, notamment sur les importations et exportations, sont compensées par l'aide de pays extérieurs, en particulier la Chine<sup>2</sup>.

Les sanctions prises contre la Russie depuis le début de conflit prennent de nombreuses formes. Historiquement, elles ont d'abord été mises en place pour répondre à l'invasion du Donbass et de la Crimée en 2014, et consistaient en plusieurs types : tout d'abord, un gel des avoirs et des interdictions de déplacement pour plusieurs personnalités russes considérées comme des acteurs majeurs du conflit en Ukraine ont été implémentés. Puis ces sanctions ont visé les banques et entreprises russes finançant cette guerre en leur bloquant l'accès à certains fonds et en interdisant l'export de matériel militaire et l'import de produits venant des régions envahies. Ces sanctions ont ensuite régulièrement été prolongées en l'absence de progression vers une résolution pacifique de la situation. Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, ces sanctions ont été largement renforcées. En particulier, l'Union Européenne (UE) a élargi le périmètre des sanctions déjà en place, mais a aussi durci sa position en adoptant des mesures inédites comme l'exclusion de plusieurs banques russes du système de paiement interbancaire international SWIFT. D'autres interdictions visant directement l'économie russe ont été mises en place, avec par exemple l'interdiction d'importer de nombreux produits venant de Russie, en particulier le gaz et le pétrole.

Pour évaluer la portée et l'efficacité de telles mesures, il est nécessaire d'avoir une vision globale de la situation. Les conséquences des sanctions sont en effet extrêmement dépendantes des caractéristiques (politiques, économiques,...) du pays ciblé.. Pour évaluer les effets de ces sanctions sur la Russie, il convient d'étudier la place de son économie dans un contexte international, à savoir une économie mondialisée, et notamment ses dépendances au reste du monde. Par exemple, la Russie est-elle, comme le Japon en 1941, dépendante des importations et des exportations des pays internationaux ? Peut-elle vivre sans liens avec l'Occident comme la Corée du Nord ? Il est nécessaire de répondre à ces

---

<sup>1</sup> La seconde guerre mondiale dans le Pacifique, [encyclopedia.ushmm.org](https://encyclopedia.ushmm.org)

<sup>2</sup> Les sanctions internationales sont-elles efficaces ?, <https://ici.radio-canada.ca/>

questions pour évaluer la portée des sanctions. Pour cela, il faut étudier la façon dont les émetteurs de sanctions analysent la situation et justifient les décisions qu'ils prennent.

Les réponses à ces questions sont controversées, et les conséquences mêmes des sanctions en place montrent bien la différence entre théorie et réalité. L'étude des effets des sanctions sur les différents acteurs économiques et politiques montrent qu'il faut aussi considérer la dépendance de la communauté internationale vis-à-vis de la Russie. Tout cela remet en cause la vision purement punitive des sanctions internationales, c'est-à-dire visant uniquement à punir et non à inciter la Russie à changer son comportement, et amène à se questionner sur la vision de l'ordre mondial qu'incarnent ces sanctions, à savoir l'organisation du système international reposant sur la distribution du pouvoir entre puissances. Nous tenterons à travers ces quelques pages de répondre à la question suivante : quelle(s) vision(s) économique, diplomatique et géopolitique les sanctions internationales contre la Russie illustrent-elles ?

Pour analyser la controverse, nous procéderons en deux parties. D'abord nous étudierons comment l'analyse des sanctions traduit une certaine vision du pouvoir et de l'économie russe. Pour cela, nous nous intéresserons à la place de la Russie dans le contexte économique mondial, à ses connexions vis-à-vis du reste du monde et notamment de l'UE, avant de s'intéresser à la dimension politique des sanctions. Dans un second temps, nous nous intéresserons aux sanctions d'un point de vue des résultats de leur implémentation et de leurs conséquences sur les différents acteurs de la controverse. Pour cela, nous regarderons si ces sanctions ont effectivement amené un isolement de la Russie. Puis nous étudierons la perception des sanctions en Russie au niveau local, avant de regarder les conséquences sur les entreprises dans le reste du monde, en particulier en Europe.

## ■ Comment les perceptions des sanctions témoignent-elles des appréciations de l'économie et du pouvoir russe ?

Le design des sanctions nous invite à nous questionner sur ce qu'il révèle. La nature de la réponse européenne témoigne d'une vision du monde ainsi que d'une conception du pouvoir politique. Qu'en est-il des acteurs ? Comment ces derniers perçoivent-ils une conception du pouvoir à travers l'élaboration des sanctions contre la Russie ?

### ■ Pourquoi viser l'économie russe ?

La réponse à cette question n'est pas complètement triviale ; elle reflète des prises de positions des décideurs des sanctions, et surtout des liens implicites entre les objectifs que l'UE souhaite atteindre et l'économie de son voisin russe.

Les sanctions internationales révèlent de nombreux objectifs, allant de la simple déclaration politique et de la défense de valeurs universelles, à la concurrence économique, en passant par l'arrêt d'une guerre, voire la destruction d'un régime.

D'après notre entretien avec un professeur en histoire des relations internationales de Science Po Paris<sup>3</sup>, l'objectif premier des sanctions est d'arrêter la guerre. Cependant, il nuance cet objectif par une idée beaucoup plus générale : la Russie doit trouver un certain soutien, ou du moins un interlocuteur du côté de l'UE (ce qui n'est pas le cas en lui imposant toutes ces sanctions), "afin que celle-ci ne tombe pas dans les bras de la Chine", l'autre interlocuteur de la Russie, ce qui n'est certainement pas dans l'intérêt de l'UE. Ce jeu d'alliance et de dialogue diplomatique semble nuancer l'hégémonie du bloc occidental dans l'esprit de chacun, c'est-à-dire l'OTAN : l'UE ne pourrait donc pas rester dans une optique aussi simple qui est celle de vouloir arrêter la guerre, mais elle doit aussi se préoccuper de ses intérêts futurs.

Ceci est à mettre en regard avec le caractère politique, économique et non militaire de l'institution européenne. Ainsi, selon un membre de la fondation politique Jean Jaurès<sup>4</sup>, ces sanctions ont également pour objectif de mener "une guerre zéro mort". Cette position reflète des opinions antérieures à 2022 : un docteur en science politiques<sup>5</sup> a publié un article en 2015 à la suite des premières sanctions, où il soutient que les sanctions sont "une alternative à la guerre". L'UE chercherait ainsi une politique lui permettant de pallier sa faiblesse militaire devant la Russie, en s'appuyant sur sa puissance économique.

<sup>3</sup> Pierre Grosser, professeur et expert en histoire des relations internationales à l'université de Science Po Paris, entretien réalisé par visioconférence, le 10 novembre 2022.

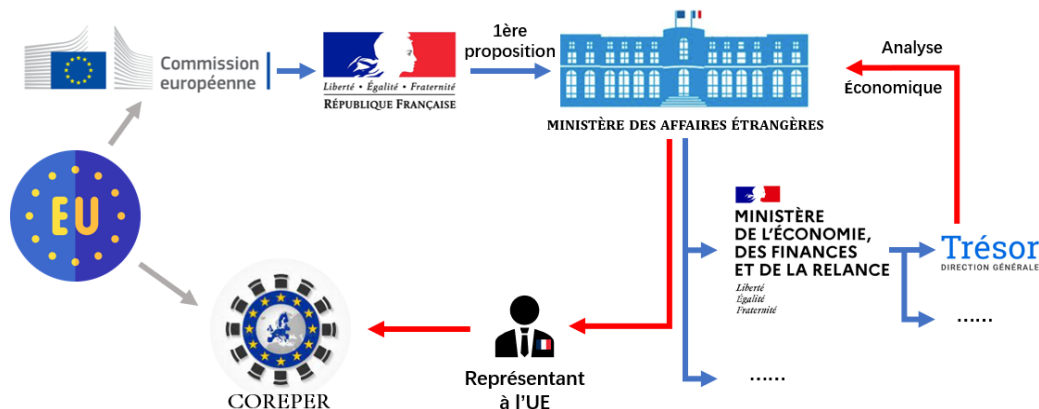
<sup>4</sup> E. Carpentier-Charléty, « LE MIRAGE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES », Fondation Jean Jaurès, mars 2022

<sup>5</sup> B. Nivet, « Les sanctions internationales de l'Union européenne : soft power , hard power ou puissance symbolique ? », Revue internationale et stratégique, vol. 97, no 1, p. 129, 2015, doi: 10.3917/ris.097.0129

Enfin, la décision de l'UE de prendre ces sanctions économiques reflète également sa volonté d'être un "acteur global" du monde, de s'imposer sur la scène diplomatique internationale, comme le mentionne une politicienne de l'Université libre de Bruxelles<sup>6</sup> dans son article de la revue internationale et stratégique (2015).

Le fait que l'économie soit la base du pouvoir russe n'est pas une hypothèse évidente. Cela témoigne d'une vision particulière du pouvoir politique, adoptée par les décideurs européens. Ces derniers mettent en œuvre ces sanctions à travers un processus complexe, comme par exemple celui suivi par la Direction Générale du Trésor<sup>7</sup> (DGT). D'abord, la commission européenne fait une première proposition de sanctions économiques. Après, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (France) reçoit ce train des sanctions et le transmet à tous les acteurs concernés, en particulier à la DGT au sein du Ministère de l'Économie. Une fois que toutes les entités concernées ont discuté et étudié en interne ces propositions de sanctions, elles renvoient leurs analyses économiques au Ministère des Affaires étrangères qui va aussi les transmettre au représentant de la France au niveau européen. Finalement, la décision est prise de manière collégiale, après le passage par les instances du Comité des Représentants PERmanents et des Conseils (COREPER).

### Processus de décision européenne de sanction internationale



Source : Groupe «Les sanctions économiques internationales», Mines Paris, 2022.

La DGT décrypte les relations de pouvoir via un biais économique, et appréhende ainsi la puissance de Poutine comme reposant essentiellement sur l'économie russe. Un fonctionnaire de la DGT, que nous avons interrogé, exprimait :

« Il y a une sorte de double objectif de "targetter" le système financier russe et aussi de mettre la pression au régime russe, c'est en partie un peu un objectif inavoué. »<sup>8</sup>

Les sanctions économiques sur le système financier russe ciblent, par l'attaque dirigée sur le système financier, directement le pouvoir en place ; cependant, cet objectif

<sup>6</sup> B. Delcourt, « Au nom de quoi sanctionner et punir ? », Revue internationale et stratégique, vol. 97, no 1, p. 79, 2015, doi: 10.3917/ris.097.0079

<sup>7</sup> Direction Générale du Trésor, au ministère de l'économie, entretien réalisé 22 novembre 2022, à Bercy

<sup>8</sup> Direction Générale du Trésor, au ministère de l'économie, entretien réalisé 22 novembre 2022, à Bercy

inavoué, partagé probablement par d'autres institutions politiques, ne peut être officialisé, pour des raisons diplomatiques évidentes.

Cette position sur les liens entre économie et pouvoir politique est partagée par le chef du département des relations bilatérales Nord à la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS), qui décrivait l'objectif des sanctions économiques internationales dans les termes suivants :

« l'idée, c'est que le coût économique et sa réputation, le coût diplomatique, finira par être tellement important que les Russes changeront leur politique étrangère. »<sup>9</sup>

Selon lui, l'objectif de l'UE n'est plus juste de mettre la pression au gouvernement russe, mais, de le faire plier, en visant l'économie du pays. Précisons de plus qu'à travers son prisme spécifique, l'objectif recherché n'est pas tant de faire chuter le régime russe, mais que le coût des sanctions amène un changement au sein du régime, à travers l'écartement de Poutine, par exemple.

De la même façon, Pierre Grosser confirme la prégnance de ces liens entre économie et pouvoir<sup>10</sup>. Pour lui, les 140 mesures déployées depuis février 2022, ont pour objectif de mettre la Russie à genoux économiquement. Cependant, il nuance ceci en évoquant l'horizon de temps : à court terme, les sanctions n'ont quasiment aucun impact, en revanche, à très long terme, il prévoit une baisse de l'ordre de 5% du PIB, ainsi qu'une perte irréparable de confiance en la Russie de la part des investisseurs. Cet horizon de temps long entre alors légèrement en contradiction avec un objectif d'arrêter la guerre dans les plus brefs délais.

Cependant, cette hypothèse selon laquelle l'économie est le meilleur point d'attaque contre la Russie n'est pas partagée par tous les protagonistes. Selon le chef de la filiale russe de la banque d'investissement français Natixis, l'économie évolue en partie indépendamment du pouvoir politique, c'est-à-dire que les sanctions économiques ne sont pas le bon moyen pour atteindre le pouvoir russe :

« On voit très bien là que malgré les sanctions et tout, l'économie ne s'effondre pas hein. Et c'est notamment sur le fait que les banques n'ont pas fait faillite, pourquoi les banques n'ont pas fait faillite ? C'est qu'elles sont solides. »<sup>11</sup>

N'oublions pas que ces entreprises souffrent durement de la guerre en raison des conséquences des sanctions et des contre-sanctions et voient à court terme que l'économie russe, et en particulier les banques, n'est pas atteinte. En poussant l'analyse plus loin, les entreprises expliquent cette solidité du système bancaire ainsi :

« Le système bancaire russe est beaucoup plus évolué que le système bancaire français. En termes de technologies, en termes d'avancées, de simplicité d'utilisation. [...] Et elles ont des modèles très particuliers, on va dire ça comme ça, mais très solides [...] Ça a été fait au moment de la grosse crise de 2017, où il y a eu 4-5 banques qui se sont effondrées pour diverses raisons, et depuis 2017 ils [les banquiers centraux de Russie] ont vraiment fait quelque chose pour le

<sup>9</sup> Guillaume Lagane, expert en relations internationales, entretien réalisé aux Mines de Paris le 20 octobre 2022

<sup>10</sup> Pierre Grosser, professeur et expert en histoire des relations internationales à l'université de Science Po Paris, entretien réalisé par visioconférence, le 10 novembre 2022

<sup>11</sup> Damien Chapon, Senior Country Manager en Russie chez Natixis, entretien réalisé dans les locaux de Natixis, le 19 octobre 2022



rendre très très solide, elles sont très solides et elles sont pas tombées malgré les sanctions »<sup>12</sup>

Selon le patron de la filiale moscovite de Natixis, le pouvoir russe n'est ainsi pas impacté. Les institutions russes, en particulier la Banque centrale, ont réussi à solidifier le système bancaire. Plus précisément, ils ont structuré leur système de façon à ce que les gros contrats d'exportation et les filiales des grandes multinationales occidentales soient gérés par des banques étrangères, tandis que toutes les affaires et intérêts locaux soient gérés par des banques russes. Dans ce sens, cet article analysera la dichotomie banques russes-banques étrangères de la manière suivante : les banques russes ne sont pas impactées directement par les sanctions économiques, et par conséquent, les entreprises russes locales non plus.

Viser l'économie Russe n'est de ce fait pas si évident et révèle plusieurs aspects importants : la volonté européenne de ne pas entrer dans un conflit armé et de s'appuyer sur son économie. Cependant, ces sanctions visent des secteurs précis : comment le choix des cibles des sections révèle-t-il la place économique de la Russie dans le monde ?

## ■ Quelle est la place économique de la Russie dans le monde ?

Durant les dernières années, les États européens ont, à plusieurs reprises, préféré recourir à des sanctions économiques en lieu et place de la guerre<sup>13</sup>. Or, dans un contexte international mondialisé où tous les pays sont interconnectés, la conception de sanctions économiques est loin d'être anodine : il faut toucher le pays-cible de façon critique pour obtenir un résultat, sans toutefois que les pays émetteurs, ou d'autres pays souffrent de leurs propres sanctions. La complexité des relations entre sanctions et mondialisation est résumée ici par une spécialiste des questions de défense et d'histoire de la pensée économique, professeur à Sciences Po Grenoble, et par une directrice de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques :

« Pour autant, la mondialisation comme les sanctions mettent en évidence des dynamiques d'intégration ou d'exclusion des pays dans les relations et les échanges internationaux. La mondialisation peut ainsi être un cadre qui pénalise la sanction en la rendant moins pertinente, puisqu'elle multiplie les contournements possibles. [...] À l'inverse, l'intégration croissante des pays dans la mondialisation amplifie les interdépendances et augmente le coût des sanctions. De ce point de vue, la mondialisation accroît les conséquences économiques de la sanction pour les pays sanctionnés. »<sup>14</sup>

À ce titre, l'étude des étapes de conception et d'analyse des sanctions économiques comme des témoins des visions géopolitiques des entités émettrices et applicatrices des sanctions nous conduit à nous demander si la Russie est partie intégrante de l'économie

<sup>12</sup> Damien Chapon, Senior Country Manager en Russie chez Natixis, entretien réalisé dans les locaux de Natixis, le 19 octobre 2022

<sup>13</sup> Bastien Nivet, (2015, Les sanctions internationales de l'Union européenne : soft power, hard power ou puissance symbolique ?)

<sup>14</sup> F. Coulomb et S. Matelly, « Bien-fondé et opportunité des sanctions économiques à l'heure de la mondialisation », Revue internationale et stratégique, vol. 97, no 1, p. 101, 2015, doi: 10.3917/ris.097.0101.

mondialisée et ainsi dépendante de son commerce avec l'extérieur, ou bien si, au contraire, elle profite d'une économie autonome et indépendante, ou encore si ce serait le marché européen qui aurait besoin de la Russie. Il est intéressant d'analyser comment les différents acteurs présents dans l'émission et l'application des sanctions russes répondent à ces questions.

Lors de l'élaboration d'un nouvel ensemble de sanctions économiques contre la Russie, la Commission Européenne se réunit et propose un premier train des sanctions. Ce premier train est ensuite analysé localement par les différents États, ce qui leur permet de négocier et de finalement mettre tout le monde d'accord sur le paquet de sanctions à adopter<sup>15</sup>. Analyser la teneur des sanctions permet donc d'analyser la vision de l'économie russe vue depuis la Commission Européenne : ils ont décidé d'agir là où ils pensent avoir le plus d'impact. Qui plus est, les lignes directrices relatives aux sanctions de l'UE soulignent bien la nécessité de recourir à des "mesures ciblées"<sup>16</sup>. Cela correspond à notre hypothèse : la Commission Européenne cible ce qui aura le plus d'impact, et uniquement cela. Maintenant que cette hypothèse est énoncée, nous pouvons dresser un rapide historique des sanctions économiques prises à l'encontre de la Russie entre février et juin 2022<sup>17</sup> :

- Le premier train de sanctions comporte une interdiction de l'importation et de l'exportation de biens et de produits à destination et en provenance de l'Union européenne, des services touristiques, des investissements et des plans commerciaux pour les régions séparatistes ukrainiennes ;
- Le deuxième train de sanctions consiste en un durcissement des sanctions économiques déjà énoncées après l'invasion de la Crimée en 2014 ;
- Le troisième train de sanctions vise, entre autres, l'aviation commerciale russe et les services de financement ;
- Le quatrième train de sanctions interdit les investissements dans le secteur de l'énergie et l'exportation d'équipements, de technologies ou de services destinés à l'énergie russe. Les transactions avec certaines entreprises russes sont également interdites, notamment celles liées au secteur industriel (acier et fer, et produits de luxe) et à la défense (puces et micro-conducteurs) ;
- Enfin, les cinquième et sixième trains de sanctions se concentrent également sur l'industrie lourde et les secteurs de l'énergie, des transports et des services financiers de la Russie.

Le premier train de sanctions illustre bien un présupposé de dépendance économique entre les régions séparatistes ukrainiennes et l'UE : si la Commission Européenne ne pense pas ces régions dépendantes économiquement de l'UE, de telles sanctions seraient inutiles, alors pourquoi les adopter ? Dans l'ensemble, ces sanctions sont

<sup>15</sup> Direction Générale du Trésor, au ministère de l'économie, entretien réalisé 22 novembre 2022, à Bercy

<sup>16</sup> Secrétariat général du Conseil, LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE ET L'ÉVALUATION DE MESURES RESTRICTIVES (SANCTIONS) DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DE SÉCURITÉ COMMUNE DE L'UE. 2018.

<sup>17</sup> Chronologie - Mesures restrictives de l'UE à l'encontre de la Russie au sujet de l'Ukraine, Consilium Europa, <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/sanctions/restrictive-measures-against-russia-over-ukraine/history-restrictive-measures-against-russia-over-ukraine/>

fortement liées à une idée de dépendance économique de nombreux secteurs économiques russes envers l'UE.

En revanche, il est intéressant de constater que les sanctions visant le secteur de l'énergie n'apparaissent qu'avec le quatrième paquet de sanctions, en mars 2022, près d'un mois après le début du conflit, bien que le secteur de l'énergie est un grand pilier économique pour l'État russe, comme nous l'a expliqué un responsable d'une compagnie de pétrole et gaz:

« On appuie sur les secteurs d'activités qui génèrent du cash - là où ça fait mal. Les pays visés par des sanctions ont en commun des ressources énergétiques importantes [...] et ces ressources bénéficient à l'État, c'est pourquoi on vise le secteur énergétique en particulier. D'où le fait que le secteur de l'*Oil and Gas* soit touché. »<sup>18</sup>

Certes, puisqu'ils sont tenus par un responsable d'une compagnie particulièrement touchée par les sanctions visant le secteur de l'énergie en Russie, ces propos témoignent forcément d'un certain biais. Notre contact nous a parlé plus volontiers de sanctions sur l'énergie que de sanctions sur l'aviation commerciale par exemple. Néanmoins, nous pouvons tout de même nous demander si l'application relativement tardive de sanctions sur le secteur énergétique ne témoigne pas d'une autre vision des dynamiques économiques reliant la Russie et l'Union Européenne : l'économie européenne serait elle-même dépendante du commerce russe.

Nous pouvons ici revenir sur les propos du spécialiste des questions de défense et d'histoire de la pensée économique de Sciences Po Grenoble. Ces propos, écrits en 2015, semblent annoncer l'ordre dans lequel les sanctions ont été conçues en 2022 :

« Ainsi, l'impact des sanctions européennes à l'encontre de la Russie est aujourd'hui limité par la réticence de certains États membres, dépendants du gaz russe, induisant donc l'absence de consensus pour des mesures plus restrictives. [...] L'escalade dans les sanctions russes pourrait aller jusqu'à la limitation des exportations de gaz vers l'Europe et la fermeture du ciel sibérien aux compagnies occidentales, ce qui aurait des effets économiques dévastateurs pour beaucoup d'entreprises de l'UE. »<sup>19</sup>

Effectivement, si l'on s'intéresse au ressenti des entreprises européennes, la gestion des sanctions économiques russes représente un vrai défi. Nous avons ainsi pu interroger deux responsables "Conformité" de grandes entreprises françaises (banque d'investissement et compagnie d'Oil and Gas) qui nous ont tous deux rapporté une forte augmentation de la charge de travail de leur service. Pour reprendre les termes du responsable "Conformité" de la compagnie d'Oil and Gas :

« A chaque nouvelle vague de sanction, [...], on se prend le rouleau, on reprend sa respiration et on re-surfe. »<sup>20</sup>

<sup>18</sup> Compagnie de l'oil and gas, avec des activités en Russie, entretien réalisé dans leur locaux le 24 octobre 2022

<sup>19</sup> F. Coulomb et S. Matelly, « Bien-fondé et opportunité des sanctions économiques à l'heure de la mondialisation », *Revue internationale et stratégique*, vol. 97, no 1, p. 101, 2015, doi: 10.3917/ris.097.0101.

<sup>20</sup> Compagnie de l'Oil and Gas, avec des activités en Russie, entretien réalisé dans leur locaux le 24 octobre 2022

De plus, d'après un spécialiste de l'histoire des relations internationales (Sciences Po), suite aux sanctions adoptées contre la Russie en 2014 :

« Il y avait des demandes récurrentes d'entreprises ou de pays pour les faire stopper. »<sup>21</sup>

Les sanctions économiques à l'encontre de la Russie affecteraient donc également des entreprises privées françaises, et à une plus grande échelle les entreprises européennes : de tels effets illustrent l'interconnexion des économies russe et européenne telle qu'elle est perçue par les entreprises privées.

Par ailleurs, nous notons que le spécialiste de l'histoire des relations internationales que nous avons interrogé mentionne non seulement les entreprises mais aussi les pays. En effet, à l'échelle nationale, les États semblent également craindre de souffrir de ces sanctions économiques qui ne leur sont pourtant pas adressées. Par exemple, en Suisse, en particulier du canton de Zoug, lieu de villégiature privilégié pour les milliardaires russes soumis aux sanctions européennes, le territoire ferait face à un certain nombre de difficultés concernant l'application des sanctions à l'encontre de ses visiteurs russes. Le journal "L'Opinion" rapporte ainsi les propos d'un membre du Conseil d'État du canton de Zoug concernant les fonctionnaires responsables de l'application des sanctions<sup>22</sup> :

« Ils se sont également débattus avec les implications pour l'économie locale, ajoute M. Tännler, qui s'inquiète que les sanctions aient mis en péril la réputation de son canton en tant que lieu sûr pour les investissements étrangers. « C'est une période très difficile, en particulier pour le canton de Zoug », déclare-t-il. »

Les entreprises européennes et les États se sentent donc impactés par les sanctions économiques russes, témoignant ainsi de l'interdépendance de leurs économies. Les entreprises européennes sont également soumises aux contre-sanctions russes. Ces contre-sanctions sont émises en réaction aux sanctions européennes et préviennent l'application de ces dernières par des entreprises européennes sur le territoire russe. Contrairement aux sanctions européennes qui sont économiques, les contre-sanctions sont pénales et sont ressenties comme la principale difficulté par ceux qui opèrent sur place. Ainsi, le patron de la filiale moscovite d'une banque d'investissement française explique que :

« C'est super important de voir que c'est notre principale difficulté aujourd'hui, c'est aussi les contre-sanctions russes. Quand vous opérez localement. Parce que localement, les sanctions n'existent pas hein. C'est-à-dire que à aucun moment vous ne devez justifier une quelconque décision ou parler de sanction. Parce qu'elles n'existent pas. Et si vous parlez de sanction, à titre personnel, en tant que CEO de la filiale locale, c'était pénal. »<sup>23</sup>

Ainsi, d'après le "Wall Street Journal", les autorités russes ont menacé certaines entreprises étrangères d'arrêter leurs responsables en cas de décision de se retirer du

<sup>21</sup> Pierre Grosser, professeur et expert en relations internationales à l'université de Science Po Paris, entretien réalisé par visioconférence, le 10 novembre 2022

<sup>22</sup>D. Inshaw, « La Suisse, maillon faible des sanctions contre les oligarques russes », L'Opinion, p. 7, 15 juillet 2022.

<sup>23</sup> Damien Chapon, Senior Country Manager en Russie chez Natixis, entretien réalisé dans les locaux de Natixis, le 19 octobre 2022

pays<sup>24</sup>. Ces contre-sanctions, réponses aux sanctions de l'UE, représentent donc une difficulté supplémentaire pour les entreprises européennes.

Une idée intéressante évoquée par ce patron moscovite est le fait que « localement, les sanctions n'existent pas ». Selon lui, le système bancaire russe est tout à fait autonome, il ne s'est pas écroulé suite aux sanctions et il ne s'écroulera pas car la Russie est financièrement indépendante de l'Europe, notamment grâce à la dichotomie du système bancaire russe entre banques nationales et les banques étrangères. Cet avis est en totale contradiction avec celui de l'Union Européenne. D'ailleurs la position de ce patron est très éloignée de l'Europe : ayant vécu plusieurs années à Moscou, il a construit sa vie dans ce pays et sa famille est russe. Ainsi, de la même façon que l'Europe estime que son commerce détermine la réussite de la Russie, lui estime que son pays - la Russie - est suffisamment stable financièrement pour traverser cette crise géopolitique<sup>25</sup>.

Finalement, d'après une spécialiste en sciences politiques de l'Université de Toronto, Poutine est soumis à l'influence d'hommes d'État favorables à l'isolement économique de la Russie et hostiles à l'Occident. Ces "strongmen" ne sont donc absolument pas inquiétés par les sanctions et contribuent à rendre la Russie indépendante économiquement de l'Europe<sup>26</sup>. La mention de ces oligarques contrôlant le gouvernement russe nous pousse à nous pencher sur les points d'appui du pouvoir russe au sein de sa population tels que traduits par les sanctions : Poutine est-il soumis au bon vouloir de son peuple ? ou de ses oligarques ? ou est-il au contraire un chef d'État autoritaire ne nécessitant pas d'appui interne ?

## ■ Quels sont les points d'appui interne du pouvoir Russe ?

L'aspect politique des sanctions est un élément clé dans la compréhension de celles-ci. Elles sont perçues comme un moyen d'affaiblir économiquement le pays et donc à travers lui son gouvernement en lui mettant une certaine forme de pression<sup>27</sup>. En effet, le document présentant les lignes directrices relatives aux sanctions les présente de la façon suivante :

« Les mesures devraient viser les politiques et les moyens permettant de les mener, ainsi que les personnes identifiées comme étant responsables des politiques ou des actions qui ont été à l'origine de la décision de l'UE d'imposer des sanctions. De telles mesures ciblées devraient limiter autant que possible les conséquences négatives pour les personnes qui ne sont pas responsables de ces politiques et actions, en particulier la population civile locale ou les activités légitimes menées dans le pays concerné ou avec lui. »<sup>28</sup>

<sup>24</sup> « Guerre en Ukraine. La Russie menace des entreprises occidentales d'arrestations et de saisies », Ouest France, 14 mars 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.ouest-france.fr/europe/russie/sanctions-la-russie-menace-des-compagnies-occidentales-d-arrestation-s-et-de-saisies-1e323a75-e9f8-4d11-8c1e-43834a03477d>

<sup>25</sup> Damien Chapon, Senior Country Manager en Russie chez Natixis, entretien réalisé dans les locaux de Natixis, le 19 octobre 2022

<sup>26</sup> Olga V. Chyzh, *The Impact of Western Sanctions on Putin's War*, Cambridge University Press

<sup>27</sup> Direction Générale du Trésor, au ministère de l'économie, entretien réalisé 22 novembre 2022, à Bercy

<sup>28</sup> Secrétariat général du Conseil, LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE ET L'ÉVALUATION DE MESURES RESTRICTIVES (SANCTIONS) DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DE SÉCURITÉ COMMUNE DE L'UE. 2018.

Par-là, l'Union Européenne justifie la mise en place des sanctions comme un moyen de "punir" les responsables – et donc les personnes au pouvoir – de leurs actions – ici l'agression de l'Ukraine. Ces responsables, pour l'UE, sont les personnes directement visées par les sanctions : les personnalités actives dans le champ politique (ministres, députés) mais aussi économique (oligarques) russes<sup>29</sup>.

L'objectif est donc de faire pression sur les personnes détenant le pouvoir et les oligarques, garants des intérêts financiers du président russe, afin qu'ils lui retirent leur soutien. En effet, les oligarques actuels sont des proches du Kremlin.

Mais, le paradigme est légèrement différent depuis l'arrivée de Poutine au pouvoir : avant, la richesse des oligarques leur permettait d'influencer le pouvoir, désormais, leur proximité avec Poutine ne leur permet plus que d'augmenter leur richesse<sup>30</sup>. C'est cette proximité avec le chef de l'Etat que l'UE vise à travers les oligarques et espère atteindre par ricochet le président russe.

A l'inverse, l'UE présente clairement le fait que ces sanctions doivent être ciblées et ne devraient pas toucher la population civile en particulier. Ce dernier point reste tout de même problématique.

Malgré les précautions prises pour définir ces sanctions et l'usage de "smart sanctions"<sup>31</sup>, il est toutefois difficile de ne toucher que le gouvernement russe et les oligarques.

Par exemple, avec SWIFT, l'objectif était de s'attaquer au système financier russe, comme le rappelle un membre de la DGT, en charge des systèmes bancaires :

« Effectivement au début, l'idée c'est de toucher le système financier russe et pas les Russes. »<sup>32</sup>

Mais rapidement, cet objectif se heurte à la réalité, car en s'attaquant au système financier de la Russie, les personnes l'utilisant, à savoir les Russes, vont indirectement être impactés par cela. Pour SWIFT, cela passe par le blocage des paiements et le coût de fonctionnement comme le suggère la DGT :

« Ensuite, c'est tout l'équilibre car quand tu bloques les paiements des personnes, quand tu vas rendre plus cher le fonctionnement de leur système d'infrastructures de paiement et plus largement de leur système financier, ça se répercute sur les Russes. [...] Après cette logique, au bout d'un moment, elle se heurte à la réalité de cette dichotomie entre le système russe et la population russe. »<sup>33</sup>

On comprend clairement que le ciblage des sanctions ne peut être effectif dans les faits, et que l'enjeu est alors de savoir jusqu'où l'UE veut aller dans ces sanctions et à quel point la population sera affectée. Mais là-encore, rien n'est certain. Toutes nos sources, de la littérature ou issues de nos entretiens, sont d'accord pour dire qu'il est très difficile de prévoir

<sup>29</sup> Lucile Descamps, « Ukraine : cinq minutes pour comprendre le rôle des oligarques russes, visés par des sanctions économiques », Le Parisien, 28 février 2022.

<sup>30</sup> Lucile Descamps, « Ukraine : cinq minutes pour comprendre le rôle des oligarques russes, visés par des sanctions économiques », Le Parisien, 28 février 2022.

<sup>31</sup> A. Feertchak, « Corée du Nord, Iran, Russie : les sanctions internationales sont-elles efficaces ? », LeFigaro.fr, 6 septembre 2017

<sup>32</sup> Direction Générale du Trésor, au ministère de l'économie, entretien réalisé 22 novembre 2022, à Bercy

<sup>33</sup> *ibid*

la façon dont sera impactée la population, même à la suite d'analyses. C'est d'autant plus vrai que l'impact des sanctions sur la population russe ne dépend pas que des effets des sanctions de l'UE mais aussi du gouvernement russe lui-même, comme l'explique Christine Dugoin-Clément : « La Russie fait des choix et ces choix se reportent sur les populations qui paient un prix important. »

Pourtant, une autre approche, rarement admise explicitement par les entités à l'origine des sanctions, est d'amener la population russe à se retourner contre Poutine et son gouvernement. En touchant indirectement la population russe, l'UE peut espérer que celle-ci se rebelle, comme l'explique un universitaire de Sciences Po :

« Il y a de plus un espoir qu'une partie de la classe moyenne se révolte contre Poutine. »<sup>34</sup>

Là-encore, ce point de vue est controversé, car la population russe peut considérer que l'UE est responsable de son sort actuel et de ses conditions de vie<sup>35</sup>, renforçant ainsi le nationalisme<sup>36</sup> russe, et confortant le gouvernement russe.

La figure de "la population" est ambivalente dans son rôle des sanctions. D'un côté, elle subit inévitablement les conséquences des sanctions à l'encontre de la Russie, elle paie le prix de ces sanctions. Cela peut donc conduire les Russes à se révolter, protester contre le gouvernement pour que la dégradation de ses conditions de vie cesse. De l'autre côté, le fait d'attaquer la Russie, pour la mettre à genoux économiquement, peut alimenter une forme de défiance à l'égard des Occidentaux, qui sont présentés comme seuls responsables de leur situation.

La population russe est considérée comme une figure passive dans les sanctions, dans la mesure où elle subit les conséquences des sanctions. Mais, elle a aussi potentiellement un rôle actif dans le conflit, en étant détentrice d'un pouvoir politique, dont la révolte agirait comme une extension des sanctions européennes, ou à l'inverse le dévouement au gouvernement russe contribuerait au renforcement du pouvoir de Vladimir Poutine.

L'élaboration des sanctions révèle les différentes conceptions qu'ont les acteurs de la construction de l'équilibre d'un gouvernement et de son pouvoir. La décision de viser l'économie témoigne d'une conception politique du monde, et présuppose un lien fort entre économie et stabilité d'un régime, impactant directement sa puissance sur la scène internationale et son contrôle de la population. Les secteurs visés par les sanctions ne sont pas choisis au hasard, la plupart s'attaquant à des secteurs cruciaux, tout en cherchant au maximum à ce que les pays émetteurs ne subissent pas de contrecoup. Les sanctions se veulent uniquement punitives vis-à-vis des politiques, nonobstant la population russe dépend aussi de l'économie, la Russie n'étant pas une autarcie. Certains acteurs espèrent ainsi une réaction de la population, augmentant la pression sur le gouvernement russe.

<sup>34</sup> Pierre Grosser, professeur et expert en relations internationales à l'université de Science Po Paris, entretien réalisé par visioconférence, le 10 novembre 2022

<sup>35</sup> A. Devecchio, « Le nouvel âge des sanctions économiques », *Le Figaro*, p. 16, 3 mars 2022

<sup>36</sup> A. Feertchak, « Corée du Nord, Iran, Russie : les sanctions internationales sont-elles efficaces ? », *LeFigaro.fr*, 6 septembre 2017

Face à ces constats, la question des conséquences réelles des sanctions se pose, mais aussi leur interprétation. Les sanctions ont des effets immédiats, mais certains acteurs argumentent qu'il faut chercher les conséquences à long terme de celles-ci.



## ■ Comment les acteurs émetteurs et impactés analysent-ils les résultats des sanctions ?

### ■ Les sanctions ont-elles conduit à un isolement de la Russie ?

Au cours de cette partie, nous verrons les différentes façons dont les sanctions sont analysées par les différents acteurs et experts de la question des sanctions russes. Comme nous l'avons dit plus haut, l'Union Européenne sanctionne les échanges commerciaux et financiers entre ses pays-membres et la Russie pour affaiblir l'économie russe et ainsi forcer le pouvoir en place à opérer un changement de politique. Nous nous concentrerons sur la question suivante : les sanctions ont-elles conduit à un isolement de la Russie vis-à-vis du reste du monde ?

Premièrement, il semblerait que les sanctions ciblant le système financier soient très dissuasives et portent leurs fruits. Ainsi, d'après un spécialiste des questions de défense à Science-Po Paris :

« Qui aujourd'hui voudrait créer quelque chose en Russie ? Ça n'a pas de sens, ce n'est pas le pays où on a envie d'investir. »<sup>37</sup>

Cela est également confirmé par un autre universitaire de Science-Po Paris spécialiste en relations internationales : aujourd'hui, plus personne ne souhaite investir en Russie, même la Chine qui est pourtant un allié majeur<sup>38</sup>. En effet, d'après un responsable à la Direction Générale du Trésor, la Russie a été relativement exclue du système bancaire international. Ainsi, certaines banques ont été exclues du système SWIFT (un outil de messagerie bancaire). Qui plus est, les "schemes" bancaires Visa et Mastercard étant tenus d'appliquer les sanctions, toute carte russe portant le sigle Visa ou Mastercard est susceptible d'être bloquée<sup>39</sup>. Il est donc très difficile pour les Russes de réaliser des opérations financières internationales.

Cet isolement financier est complété par un isolement commercial. On constate ainsi de grandes difficultés d'approvisionnement pour les chaînes logistiques russes. D'après le spécialiste en relations internationales de Science-Po, il serait ainsi devenu très difficile de produire des voitures dans le pays par exemple. Pour lui, "à moyen terme, c'est une catastrophe". Certains vont encore plus loin dans l'exposition des difficultés industrielles de la Russie. Il est par exemple écrit dans un article publié par la fondation Jean Jaurès que :

« D'après le gouvernement américain, les Russes utiliseraient désormais des semi-conducteurs récupérés dans des lave-vaisselle ou des réfrigérateurs pour contourner les sanctions économiques qui l'empêchent de refaire ses stocks de

<sup>37</sup> Entretien Guillaume Lagane - Chef du département des relations bilatérales Nord / DGRIS Ministère des Armées, 19 octobre 2022.

<sup>38</sup> Entretien Pierre Grosser, professeur et expert en histoire des relations internationales à l'université de Science Po Paris, 10 novembre 2022.

<sup>39</sup> Entretien avec « Direction Générale du Trésor », réalisé dans leurs locaux, 22 novembre 2022.

composants électroniques, essentiels pour renouveler ses équipements militaires. »<sup>40</sup>

D'un autre côté, il reste dans le monde des pays n'appliquant pas de sanctions contre la Russie, comme les pays émergents, vers qui la Russie peut se tourner. En effet, d'après un professeur en histoire politique et économique (université de Cornell) :

« La Russie exporte de plus beaucoup vers les pays émergents, et a un impact très significatif sur le marché de l'énergie. »<sup>41</sup>

C'est d'ailleurs ce qu'appuie le patron de la filiale de la banque d'investissement à Moscou : la Russie s'ingénie à trouver des moyens de résilience et des alternatives, notamment en recourant à une alternative au système SWIFT mais aussi en renforçant ses liens commerciaux et extra-commerciaux avec la Chine et quelques pays d'Afrique<sup>42</sup>. Donc la Russie trouve en fait sans problème des alternatives commerciales à l'Europe.

Enfin, même parmi les pays-membres de l'Union Européenne, certains ne sont pas en mesure de couper leurs échanges avec la Russie et participent donc à faire de la Russie un pays toujours intégré à l'économie européenne. Prenons le cas de la Roumanie. En tant que pays-membre de l'Union Européenne, ils devraient appliquer les mêmes sanctions. Or, l'économie du pays repose fortement sur la Russie, rendant ainsi l'application des sanctions dangereuses pour les Roumains. Ainsi, en juin 2022, la Roumanie a approuvé un décret d'urgence pour permettre aux compagnies locales contrôlés par des entités russes ciblées par les sanctions de continuer leurs activités sans que leurs comptes soient bloqués. Cette action a été décidée pour éviter une rupture de la chaîne d'économie roumaine, et ainsi protéger des milliers de travailleurs<sup>43</sup>.

Cette notion d'isolement est essentielle dans la mise en place des sanctions. Leurs impacts ne se ressentiront que si la Russie ne peut plus importer les biens dont elle a besoin, or ce n'est pas exactement le cas. La Russie est exportatrice dans plusieurs secteurs, ce qui lui permet de continuer à commercer avec d'autres pays. Cependant ce n'est pas le cas dans d'autres secteurs comme celui des semi-conducteurs. De plus, plusieurs acteurs estiment que les entreprises ont une certaine inertie, que ces dernières vont progressivement quitter le pays et que les investisseurs n'iront plus en Russie. La question des impacts locaux s'avère alors intéressante pour comprendre en détail les conséquences du retrait d'entreprises du territoire et des sanctions.

## ■ Comment les acteurs perçoivent-ils les impacts locaux en Russie ?

La perception qu'ont les acteurs de la controverse des faits est révélatrice de certains modes de pensée que nous tâcherons ici de mettre au jour à travers divers exemples.

<sup>40</sup> E. Carpentier-Charléty, « LE MIRAGE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES », Fondation Jean Jaurès, mars 2022

<sup>41</sup> Nicolas Mulder, « L'ARME DES SANCTIONS », Fonds Monétaire International, p. 13, 2022.

<sup>42</sup> Entretien Damien Chapon - Country Manager Natixis Russie, 19 octobre 2022.

<sup>43</sup> N. Banila, « Romania to allow firms controlled by sanctioned Russian entities to function under state supervision », 10 juin 2022  
<https://seenews.com/news/romania-to-allow-firms-controlled-by-sanctioned-russian-entities-to-function-under-state-supervision-787748>

Tout le monde s'accorde à dire que les oligarques russes s'intéressent de près aux sanctions européennes. Une spécialiste des relations internationales à l'université de Toronto propose une analyse de la structure du pouvoir en Russie, en distinguant deux types d'oligarques : les state oligarchs qui tiennent leur pouvoir de la bienveillance de Poutine à leur endroit, et les strong men plus indépendants du régime.

« The sanctioned individuals may be roughly classified into two relevant categories : the state-oligarchs and the strongmen. [...] Neither has an incentive to pressure Putin to end the war in Ukraine. Moreover, neither group has an incentive to topple the regime, albeit for different reasons. »<sup>44</sup>

D'après son analyse, les sanctions affectent les deux types d'oligarques, mais aucun d'eux n'a intérêt à reporter son mécontentement à M. Poutine. En revanche, pour un ex-directeur général de la filiale Russe de Natixis, les sanctions européennes soutiennent directement le régime de M. Poutine en contraignant les strong men, les oligarques les plus internationaux, à se rapatrier, et mettre au service de la Russie leur puissance de frappe économique considérable.

« EX DG FILIALE RUSSE - Ouais, ça embête plus les grands oligarques qui sont très tournés vers l'international. Ceux qui ont leur yachts, ..., tous ceux que vous voyez dans la presse, ça ça les embête beaucoup plus parce que eux ont des contrats à l'étranger donc il faut qu'ils redirigent vers la Chine, vers l'Inde, enfin il faut qu'ils repensent tout ça, mais je pense que c'est fait exprès. Parce qu'au fur et à mesure on voit très bien les sanctions c'est aussi un jeu de dupes, en disant bah "vous les oligarques on va condamner tous vos assets à l'étranger, maintenant mettez dans la maison mère, remettez-les en Russie".

ELEVE - Donc Poutine se sert presque de ces sanctions...

EX DG FILIALE RUSSE - Ouais, pour dire "allez rentrez chez vous maintenant, investissez-localement". Après ça marche pas forcément, mais il y en a quelques uns qui sont obligés de rentrer, parce que forcés par... de toutes façons les assets qui sont à l'étranger sont tous gelés etc. donc ils sont obligés de les garder voilà dans des endroits amicaux. »<sup>45</sup>

Pour certains acteurs en revanche, l'apparente bonne santé de l'économie russe, traduite par une hausse du rouble de l'ordre de 30% depuis janvier 2022 n'est qu'une façade<sup>46</sup>. Selon lui, les sanctions ont été conçues pour affaiblir le rouble ce qui a pour effet de diminuer mécaniquement les importations Russes. La banque centrale Russe pour renforcer sa monnaie, a bénéficié du soutien du gouvernement qui a contraint les entreprises russes à convertir au moins 50% de leur chiffre d'affaires en devises étrangères en rouble, et imposé que les exportations de pétrole et gaz russes soient payées en Rouble.

« Pour de nombreux analystes, le gouvernement russe a fait bien plus que défendre sa monnaie : il manipule le marché du rouble et crée une demande qui n'existerait pas autrement. Certains observateurs reprochent en effet à la banque centrale russe d'utiliser toute une gamme d'outils pour donner au rouble l'apparence d'une monnaie qui a de la valeur, alors qu'en fait, très peu de gens en

<sup>44</sup> Olga V. Chyzh, *The Impact of Western Sanctions on Putin's War*, Cambridge University Press

<sup>45</sup> Damien Chapon, Senior Country Manager en Russie chez Natixis, entretien réalisé dans les locaux de Natixis, le 19 octobre 2022

<sup>46</sup> Charles-Henri Monchau dans Julien Marion, MARCHÉ : CE QUE CACHE LA FORTE APPRÉCIATION DU ROUBLE FACE À L'EURO ET AU DOLLAR, <https://www.tradingsat.com/>, consulté le 12/01/2023

dehors de la Russie veulent acheter un seul rouble à moins d'y être absolument obligés. »<sup>47</sup>

Cependant, cette stratégie de la banque centrale pour présenter aux marchés une monnaie solide pourrait se retourner contre l'économie Russe.

« Le rouble fort pénalise l'économie russe: en raison de sa vigueur et de l'obligation faite aux autres pays de payer leurs importations dans la devise russe, les recettes budgétaires liées à la vente des matières premières diminuent, ce qui pose un problème. »<sup>48</sup>

Selon ce spécialiste, la hausse du rouble entrave les exportations russes. Qu'en est-il des importations ? Selon Vladimir Poutine, "La blitzkrieg économique lancée contre la Russie a échoué !" <sup>49</sup> Depuis la mise en place des sanctions, les entreprises russes ont eu du mal à recruter en Europe leurs partenaires industriels, et nombre de contrats d'importation furent rompus. Mais selon un ex-diplomate russe en Europe, aujourd'hui reconverti en conseiller logistique des PME et autres entreprises russes, l'économie russe parvient à trouver des importations parallèles<sup>50</sup> :

« Les Occidentaux avaient oublié. En trente ans, nous avons connu bien des crises. Nous souffrons, mais nous nous en sortons toujours »

Chaque acteur dispose de sa propre vision de l'impact des sanctions sur la Russie. Certains se montrent sceptiques, vis-à-vis des cibles mais aussi des moyens mis en place. Certains acteurs argumentent que les effets à long terme des sanctions apparaîtront plus tranchants. Pour l'instant, les sanctions affectent aussi ceux qui les ont mises en place, ces effets collatéraux apparaissent-ils comme acceptable selon les différents acteurs ? Au contraire, le retour de bâton est-il disproportionné par rapport à l'effet escompté ?

---

<sup>47</sup> *ibid*

<sup>48</sup> *ibid*

<sup>49</sup> Vladimir Poutine, Discours du 18 avril 2022

<sup>50</sup> Benjamin Quenelle, Les Echos, Le système D des entreprises russes pour contourner les sanctions occidentales

## ■ En Europe et dans le monde, les dommages collatéraux des sanctions économiques contre la Russie sont-ils acceptables ?

La question de l'acceptabilité des conséquences sur l'Europe et sur le monde est essentielle lors de l'élaboration des sanctions. C'est d'ailleurs l'une des grandes parties des analyses en amont des débats au COREPER, c'est-à-dire l'analyse des dommages que les pays émetteurs subiront. Nous aborderons séparément les impacts des sanctions européennes et des contre-sanctions russes.

Tout d'abord, la DGT semble attribuer aux sanctions européennes de forts impacts sur les entreprises occidentales, en particulier sur les questions d'énergie :

« Il y a certaines sanctions qui ont des impacts moindres, d'autres beaucoup plus importantes. En gros, arrêter le gaz, ça a un impact énorme sur notre système. [...] si on avait été beaucoup plus lourds, si on dit "le gaz c'est fini maintenant", on aurait tous été dans la...»<sup>51</sup>

Il est intéressant de noter ici que la DGT se considère comme acteur dans le processus de décision ; et qu'elle semble avoir élaboré ces décisions pour qu'elles soient supportables par les entreprises européennes. Examinons maintenant les impacts de ces sanctions sur une de ces entreprises. La responsable de la conformité de l'entreprise du secteur de l'Oil and Gaz (qui est donc très directement concerné par les sanctions), que nous avons déjà mentionné, répond ainsi à la question suivante :

« Question - "Impact des sanctions sur l'activité de "l'entreprise" en lien avec l'international ?"

Réponse - "Le côté positif des sanctions : on est dans une situation où on est obligé de sortir de sa zone de confort, on est obligé de se réinventer, de faire autrement. Comme pour le Covid. Cela permet d'être capable de faire autrement. Pas d'autres impacts autre que la crise énergétique : ils [l'entreprise] ont dû vendre des business mais rien de plus. »<sup>52</sup>

Elle n'évoque aucun impact vraiment gênant sur son entreprise, autre que ceux purement opérationnels de la mise en place de ces dernières, et la vente des certains actifs en Russie, qui ne semble pas spécialement contraignante. N'oublions pas cependant que la personne interrogée est responsable de la conformité, elle qu'elle s'exprime donc avec un prisme particulier.

Dans un autre domaine que celui de l'énergie, le responsable de la conformité d'une banque d'investissement<sup>53</sup> explique en revanche que les sanctions rendent au contraire très difficiles le commerce en Russie pour certains de ces clients. Il prend l'exemple d'une compagnie de leasing aéronautique qui loue ses avions à une compagnie Russe. Avec les sanctions, celle-ci a refusé de rendre les avions ; il ne reste donc qu'une seule option pour leur client, c'est de se faire payer quelques 200 millions d'euros. Cependant, un tel paiement est très complexe en raison des sanctions : ils n'ont qu'un mois pour se faire payer, via les

<sup>51</sup> Direction Générale du Trésor, au ministère de l'économie, entretien réalisé 22 novembre 2022, à Bercy

<sup>52</sup> Damien Chapon, Senior Country Manager en Russie chez Natixis, entretien réalisé dans les locaux de Natixis, le 19 octobre 2022

<sup>53</sup> Compagnie de l'Oil and Gas, avec des activités en Russie, entretien réalisé dans leur locaux le 24 octobre 2022

banques respectives des deux compagnies. Les impacts directs des sanctions sont donc très variés, et les acteurs les voient très différemment selon leur situation.

Développons désormais les impacts des contres-sanctions. Le pouvoir public, à travers la DGT, semble minimiser les impacts sur les banques de ces contres-sanctions russes :

« Après les contre-sanctions Russes, elles ne sont pas énormes sur nos infrastructures de paiement parce qu'on n'a pas d'infrastructures de paiement qui sont liées avec la Russie. Après toutes les autres contre-sanctions, oui : le fait de créer une inflation qui n'était pas nécessaire en Europe... Les établissements bancaires français, notamment sur les enjeux de paiement, n'ont pas été affectés par les sanctions russes. »<sup>54</sup>

La DGT ne dit pas qu'il n'y a aucun impact. Lors de l'entretien, elle mentionne en outre l'inflation, qui touche les populations et les banques ; cependant, elle précise bien à la fin de la citation ci-dessus, que globalement "les établissements bancaires [...] ne sont pas affectés". Cette ambivalence est alors intéressante : elle semble accorder de nombreux impacts aux sanctions, et peut-être un peu moins aux contre-sanctions, au moins sur le secteur bancaire.

Le patron de la filiale russe de la banque d'investissement va dans le sens de la DGT, avec les mots suivants :

« c'est rien. Enfin, si on parle vraiment de cette activité là, dont on vient de parler, c'est pas grand chose parce que les virements russes France c'est pas non plus une activité, enfin, c'est pas énorme. »<sup>55</sup>

Cependant, il souligne que si son entreprise n'est que très peu touchée, c'est parce qu'elle n'a que peu d'activités en Russie. Il prend ensuite l'exemple d'un de ces concurrents :

« BNP ils étaient complètement concentrés sur les MNCs, les multinationales. C'est le modèle de BNP de manière générale de toute manière. Donc ils accompagnent leurs très grands clients, donc ils étaient plus du tout sur des relations russes. Donc eux, c'est encore pire, parce que les MNCs partent, les multinationales partent, leur fond de commerce diminue de fait, et de même proactivement font sortir leurs clients de Russie, en disant "désolé mais la Russie fait pas partie de notre scope maintenant". »<sup>56</sup>

Ainsi, dans le cas de son concurrent, le patron de la filiale moscovite ne semble plus du tout aligné sur la DGT, en soutenant que les multinationales ne peuvent plus faire de business en Russie, et donc a priori les banques internationales ne peuvent plus en faire non plus. Cet impact est largement en lien avec le travail de la banque centrale russe, de confier le business international aux banques étrangères, évoqué en première partie. Il semble alors clair que la Russie a su s'adapter pour impacter les banques occidentales.

L'objectif de la Russie ne semblait pas juste se limiter aux banques. Dans le même entretien avec ce patron de filiale russe, il soutenait que la Russie souhaitait aller plus loin :

<sup>54</sup> Direction Générale du Trésor, au ministère de l'économie, entretien réalisé 22 novembre 2022, à Bercy

<sup>55</sup> Damien Chapon, Senior Country Manager en Russie chez Natixis, entretien réalisé dans les locaux de Natixis, le 19 octobre 2022

<sup>56</sup> Damien Chapon, Senior Country Manager en Russie chez Natixis, entretien réalisé dans les locaux de Natixis, le 19 octobre 2022

« Je me rappelle très bien d'un discours de Peskov, il y a quoi il y a maintenant 4,5 mois, il a dit "vous nous avez pris 400 milliards avec les actifs de la banque centrale, bah on va vous les reprendre y a pas de problème" et en fait comment ils les ont repris : [...] ils ont nationalisé un certain nombre d'entreprises. Parce que quand vous regardez Renault qui a vendu pour 2 roubles, quand vous voyez là encore très récemment Danone qui perd un milliard, bah c'est ça qui est derrière. Ils ont dit "vous avez 400 milliards dans vos livres, dans la banque centrale qui a été gelé par les pays inamicaux, on a 300 milliards d'actifs localement pour des pays inamicaux, bah on va les reprendre les 300 milliards, au fur et à mesure on va les reprendre. »<sup>57</sup>

Il mentionne ensuite les exemples de Danone, Renault ou encore la société générale, qui "ont perdu 8 milliards dans l'histoire" en raison de ces contre-sanctions. Ainsi, il souligne une nouvelle fois l'importance des contre-sanctions et leurs impacts : la Russie s'est très bien extirpée du gel de ses avoirs, en obligeant les multinationales à vendre au gouvernement russe leurs actifs sur leur territoire.

Enfin, les impacts des sanctions et contre-sanctions sur l'économie européenne peuvent être globalement bénéfiques, comme le souligne un membre de la fondation politique Jean-Jaurès en mars 2022<sup>58</sup>. Ce dernier soutient que malgré les contraintes que subit l'Europe aujourd'hui, cela aura probablement pour conséquence à long terme un renforcement stratégique, sur les plans économique et militaire.

---

<sup>57</sup> Damien Chapon, Senior Country Manager en Russie chez Natixis, entretien réalisé dans les locaux de Natixis, le 19 octobre 2022

<sup>58</sup> E. Carpentier-Charléty, « LE MIRAGE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES », Fondation Jean Jaurès, mars 2022

## ■ Conclusion

Presque un an après le premier train de sanctions à l'encontre de la Russie, la question repose moins sur leur pertinence que sur leurs impacts, qu'ils soient en Russie ou à l'international. Le débat se tourne désormais vers l'efficacité des sanctions internationales dans le conflit russo-ukrainien.

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la communauté internationale s'est sentie contrainte de réagir, car son silence signifierait qu'elle approuve la politique russe. Mais au-delà de simplement condamner les actes de la Russie, la volonté affichée de l'UE est de faire pression contre la Russie avec un objectif : "imposer à la Russie de lourdes conséquences pour ses actions et contrer efficacement les capacités de la Russie à poursuivre l'agression"<sup>59</sup>. D'autres enjeux, notamment diplomatiques, se cachent derrière cela : l'UE entend aussi asseoir sa position d'acteur politique et économique majeur, plutôt que militaire, sur la scène internationale. En mettant en place des sanctions internationales, l'UE cherche à affaiblir l'économie russe et par ce moyen d'affecter le gouvernement russe et la politique qu'il poursuit. Cependant, ces mesures ne sont pas sans conséquences pour le reste du monde. En effet, dans l'économie mondiale et mondialisée, les pays sont de plus en plus interdépendants, et toucher la Russie, c'est également toucher ses partenaires, dont l'UE fait partie. Cette dernière doit donc trouver le juste équilibre : des sanctions trop sévères, à l'encontre de la Russie, auront de graves conséquences sur l'UE, des sanctions trop légères resteront sans impact. L'objet des sanctions internationales étant principalement d'éviter la guerre et donc les morts, en particulier civils, l'UE a voulu cibler les personnes à l'origine de ce conflit, le Kremlin mais aussi ceux qui à priori le supportent, les oligarques. Il est toutefois difficile pour l'UE d'appliquer des mesures qui ne toucheraient qu'eux et pas la population locale.

Après l'étude du processus d'élaboration des sanctions et une meilleure compréhension du système bancaire et politique russe, nous avons étudié l'analyse des résultats des sanctions par les différents acteurs, acteurs émetteurs (actifs) et acteurs impactés (passifs). L'un des objectifs affichés est d'isoler la Russie du reste du monde. Les sanctions économiques découragent la plupart des entreprises d'investir en Russie, ce qui amène des difficultés logistiques et des pénuries dans certains secteurs. Mais selon certains acteurs, la dépendance de quelques pays européens est trop forte pour conduire à une franche séparation avec la Russie, et notamment en termes énergétiques. Certains pays d'Europe de l'Est seront incapables de se passer du gaz et du pétrole russe avant 2030, ce qui contraste avec l'effet immédiat attendu des sanctions. La Russie a par ailleurs développé de nouveaux partenariats avec la Chine et l'Inde pour pallier la chute des ventes et des approvisionnements en Europe. Mais, selon des experts, il n'est pas possible d'affirmer clairement que la Chine cherche effectivement à se rapprocher de la Russie, mais plus à profiter des prix bas sur le gaz et le pétrole. En regardant les impacts de manière plus locale, en Russie, l'objectif de faire plier les oligarques en attaquant leurs finances semble

<sup>59</sup> Conseil de l'union européenne, « Le point sur les sanctions de l'UE contre la Russie », juin 2022. <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/sanctions/restrictive-measures-against-russia-over-ukraine/sanctions-against-russia-explained/>



compromis tant ils sont tenus par le pouvoir. On assiste même à l'effet inverse car ils réorientent leurs investissements en Russie. Les interdictions imposées par les pays européens ont même permis à la Russie de se renforcer, en développant son industrie nationale quand l'import n'est plus possible. Ces sanctions ont aussi un impact sur les entreprises européennes. Les entreprises occidentales ayant des activités en Russie peuvent avoir des difficultés, dans leurs échanges financiers par exemple. La question des contre-sanctions est beaucoup plus controversée. Considérées comme minimales par certains, elles seraient, selon d'autres, un moyen pour la Russie de récupérer l'argent perdu à cause des sanctions européennes, en attaquant les grosses entreprises internationales.

Ce sentiment de renforcement de la puissance russe se voit aussi localement à travers un autre aspect important pour le pouvoir politique en place : la propagande. Elle agit à deux niveaux<sup>60</sup>. D'un côté, elle vise directement les populations russes, en leur imposant ses propres valeurs et sa vision du monde, afin de susciter auprès d'elles leur adhésion aux politiques menées et d'alimenter le sentiment national, en ligne avec les ambitions impériales de Vladimir Poutine<sup>61</sup>. D'un autre côté, cette propagande cherche aussi à discréditer les sanctions, en instrumentalisant par exemple la crise énergétique qui touche actuellement l'Europe<sup>62</sup>. Le conflit russo-ukrainien est donc aussi une guerre d'idées, une guerre de civilisation, comme l'explique Michel Eltchaninoff qui observe :

« la défense du conservatisme traditionaliste russe face au modernisme de l'Occident, considéré comme décadent. »<sup>63</sup>

Lors de notre étude, nous nous sommes heurtés à quelques obstacles qui mériteraient d'être approfondis. La première est la vision très européenne de notre matière première. Entretiens comme articles de corpus sont de fait issus de sources européennes, même si nous avons interrogé des acteurs ayant vécu en Russie, nous n'avons pas pu explorer le point de vue des entreprises et de la population russe, ni des oligarques et du pouvoir russe, pour des raisons évidentes. Ainsi la vision russe sur les sanctions reste partielle, malgré nos efforts. De plus, le caractère actuel du conflit ne nous a pas permis d'échanger avec des acteurs de l'Union européenne, car leur emploi du temps était trop chargé. Ainsi, la situation en cours ne nous a pas permis d'explorer la controverse comme on l'aurait souhaité. Finissons en ajoutant que, au vu du caractère récent des sanctions, il est presque certain que les positions des différents acteurs vont continuer à évoluer dans les prochaines années. Cet article se positionne donc à la date de son écriture.

<sup>60</sup> B. Champion, « L'Occident face à la propagande russe », La Revue Nouvelle, vol. 5, n° 5, p. 54-61, 2022, doi: 10.3917/rn.223.0054.

<sup>61</sup> Anne Applebaum, « L'empire Russe doit mourir », Courrier International, 3 décembre 2022. Consulté le: 14 janvier 2022.

<sup>62</sup> Pauline Lecouvé, « Guerre en Ukraine : comment la propagande russe instrumentalise la crise énergétique dans les pays européens », France Info, 13 janvier 2022.

<sup>63</sup> Nicolas Truong, « « Vladimir Poutine mène une guerre de civilisation », estime l'essayiste Michel Eltchaninoff », Le Monde, 30 mars 2022.

# Références

## Article de presse

- 20 Minutes avec AFP, « Guerre en Ukraine : Les sanctions font reculer de 15 ans l'économie russe, selon l'IIF », *20 Minutes (site web)*, 9 juin 2022. [En ligne]. Disponible sur: [https://nouveau.europresse.com/Link/PSLT\\_1/news%2c%b720220609%2c%b7VIW%2c%b7006](https://nouveau.europresse.com/Link/PSLT_1/news%2c%b720220609%2c%b7VIW%2c%b7006) [1]
- AFP, « GUERRE EN UKRAINE : LA BULGARIE ET LA POLOGNE PRIVÉES DE GAZ RUSSE », *CNEWS*, 27 avril 2022. [2]
- Alexander Nemenov, « Moscou va imposer aux pays "inamicaux" le paiement du gaz en roubles », *France 24*, 31 mars 2022. [3]  
[En ligne]. Disponible sur: <https://www.france24.com/fr/europe/20220331-moscou-va-imposer-aux-pays-inamicaux-le-paiement-du-gaz-en-roubles>
- Alexis Feertchak, « Face aux sanctions, Poutine annonce des mesures drastiques de soutien au rouble », *Le Figaro*, 1 mars 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/poutine-concentre-sur-l-economie-apres-les-lourdes-sanctions-occidentales-20220228> [4]
- Alice Tidey, « L'UE et l'Ukraine pourront-elles vraiment récupérer les avoirs russes gelés ? », *Euronews*, 10 mai 2022. Consulté le: 11 novembre 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://fr.euronews.com/my-europe/2022/05/10/l-ue-et-l-ukraine-pourront-elles-vraiment-recuperer-les-avoirs-russes-geles> [5]
- B. Amable, « Les limites de l'arme économique », *Libération*, p. p.19, 14 mars 2022. [6]
- Anne Applebaum, « L'empire Russe doit mourir », *Courrier International*, 3 décembre 2022. Consulté le: 14 janvier 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.courrierinternational.com/long-format/opinion-l-empire-russe-doit-mourir> [7]
- J. Beltran, « Du bon usage des sanctions économiques », *Libération*, p. p.8, 14 novembre 2000. [8]
- L. Berkovich, « Opinion - Les sanctions économiques comme un boomerang », *Les Echos - Le Cercle*, 27 juillet 2021. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-les-sanctions-economiques-comme-un-boomerang-1335017> [9]
- R. Berner, « Sanctions contre la Russie : premiers éléments de réponse pour apprécier leur efficacité », *Atlantico*, 23 mars 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://atlantico.fr/article/decryptage/sanctions-contre-la-russie-premiers-elementes-de-reponse-pour-apprecier-leur-efficacite-economie-banques-russes-guerre-en-ukraine-swift-entreprises-chine-gaz-petrole-industrie-entreprises-marches-richard-berner-stephen-cecchetti-kim-schoen> [10]
- A. Burietz et J. Bertrand, « Sanctions contre la Russie : l'exclusion de la plate-forme Swift est-elle une « arme nucléaire financière » ? », *The Conversation*, 2 mars 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://theconversation.com/sanctions-contre-la-russie-l'exclusion-de-la-plate-forme-swift-est-elle-une-arme-nucleaire-financiere-178217> [11]
- Courrier International, « Les tours de passe-passe de l'UE pour ne pas payer le gaz russe directement en roubles », *Courrier International*, 17 mai 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.courrierinternational.com/article/energie-les-tours-de-passe-passe-de-l-ue-pour-ne-pas-payer-le-gaz-russe-directement-en-roubles> [12]
- A. Devecchio, « Le nouvel âge des sanctions économiques », *Le Figaro*, p. 16, 2 mars 2022. [13]
- A. Feertchak, « Corée du Nord, Iran, Russie : les sanctions internationales sont-elles efficaces ? », *Le Figaro*, 29 novembre 2017. Consulté le: 2 novembre 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.lefigaro.fr/international/2017/09/06/01003-20170906ARTFIG00241-core-du-nord-iran-russie-les-sanctions-internationales-sont-elles-efficaces.php> [14]
- Guillaume Gaven, « Ukraine : la livraison de gaz russe vers l'Europe perturbée ? », *FranceInfo*, 16 juin 2014. [En ligne]. Disponible sur: [https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/ukraine-la-livraison-de-gaz-russe-vers-l-europe-perturbee\\_1690701.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/ukraine-la-livraison-de-gaz-russe-vers-l-europe-perturbee_1690701.html) [15]
- R. Hiault, « Russie : l'efficacité des sanctions fait débat », *LesEchos.fr*, 4 mars 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/russie-lefficacite-des-sanctions-fait-debat-1391300> [16]
- D. Inshaw, « La Suisse, maillon faible des sanctions contre les oligarques russes », *L'Opinion*, p. 7, 14 juillet 2022. [17]
- Janos Ammann, « L'UE va sanctionner la Banque centrale russe, ce qui déstabilisera le rouble », *Euractiv*, 28 février 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.euractiv.fr/section/economie/news/lue-va-sanctionner-la-banque-centrale-russe-ce-qui-destabilisera-le-rouble/> [18]
- K. Joukov, « La résistance inattendue de l'économie russe », *Le Monde*, p. 16-17, 1 novembre 2022. [19]
- Kate Abnett, Tangi Salaün, et Matthieu Protard, « Le paiement de gaz russe en roubles violerait les sanctions, répète l'UE », *Challenges par Reuters*, 2 mai 2022. [En ligne]. Disponible sur: [https://www.challenges.fr/monde/le-paiement-de-gaz-russe-en-roubles-violerait-les-sanctions-repete-l-ue\\_811642](https://www.challenges.fr/monde/le-paiement-de-gaz-russe-en-roubles-violerait-les-sanctions-repete-l-ue_811642) [20]
- S. Kauffman, « Les sanctions et le cafard », *Le Monde*, p. p.22, 19 août 2019. [21]
- Lucile Descamps, « Ukraine : cinq minutes pour comprendre le rôle des oligarques russes, visés par des sanctions économiques », *Le Parisien*, 28 février 2022. Consulté le: 11 janvier 2023. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.leparisien.fr/international/ukraine-cinq-minutes-pour-comprendre-le-role-des-oligarques-russes-vises-par-des-sanctions-economiques-28-02-2022-GMN56FHYOZFYBDUVDHYAFVN5AA.php> [22]
- Maxime Vaudano, « Guerre en Ukraine : pourquoi les sanctions individuelles contre les élites russes risquent d'être inefficaces », *Le Monde*, 28 février 2022. Consulté le: 9 janvier 2023. [En ligne]. Disponible sur: [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/02/28/guerre-en-ukraine-pourquoi-les-sanctions-individuelles-contre-les-elites-russes-risquent-d-etre-inefficaces\\_6115599\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/02/28/guerre-en-ukraine-pourquoi-les-sanctions-individuelles-contre-les-elites-russes-risquent-d-etre-inefficaces_6115599_4355770.html) [23]

- E. Morin, « Seule une Ukraine fédérale garantira la paix », *Le Monde*, 5 mai 2014. [24]
- Nicolas Truong, « « Vladimir Poutine mène une guerre de civilisation », estime l'essayiste Michel Eltchaninoff », *Le Monde*, 30 mars 2022. [En ligne]. Disponible sur: [https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/03/30/michel-eltchaninoff-vladimir-poutine-mene-une-guerre-de-civilisation\\_6119726\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/03/30/michel-eltchaninoff-vladimir-poutine-mene-une-guerre-de-civilisation_6119726_3232.html) [25]
- Pauline Lecouvé, « Guerre en Ukraine : comment la propagande russe instrumentalise la crise énergétique dans les pays européens », *FranceInfo*, 13 janvier 2022. [26]
- Philip Blenkinsop, « L'UE exclut sept banques russes du système SWIFT », *L'Usine Nouvelle*, 28 février 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://urlz.fr/l9zb> [27]
- C. Portela et O. Dorgans, « Les sanctions ciblées contre des dirigeants sont-elles efficaces ? », *La Croix*, 22 février 2021. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.la-croix.com/Debats/sanctions-ciblees-contre-dirigeants-sont-elles-efficaces-2021-02-22-1201142054> [28]
- B. Quénel, « Le système D des entreprises russes pour contourner les sanctions occidentales », *Les Echos*, 24 octobre 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.lesechos.fr/monde/europe/comment-les-entreprises-russes-contournent-les-sanctions-1872261> [29]
- B. Quénel, « L'économie russe entre en récession », *Les Echos*, 16 novembre 2022. Consulté le: 12 janvier 2023. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.lesechos.fr/monde/europe/sous-sanctions-leconomie-russe-entre-en-recession-mais-le-repli-reste-moderne-1879649> [30]
- B. Quénel, « Comment l'industrie russe tente d'amortir le choc des sanctions occidentales », *Les Echos*, 14 décembre 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.lesechos.fr/industrie-services/industrie-lourde/comment-lindustrie-russe-tente-damortir-le-choc-des-sanctions-occidentales-1888910#:~:text=Industrie%20lourde-Comment%20l'industrie%20russe%20tente%20d'amortir%20le%20choc%20des%20C2%AB%20substitutions%20des%20importations%20C2%BB> [31]
- H. Richard, « Des sanctions à double tranchant », *Le Monde diplomatique*, p. 17, 11 novembre 2022. [32]
- G. Sorman, « L'efficacité des sanctions économiques », *Le Monde*, 5 mai 2014. [En ligne]. Disponible sur: [https://www.lemonde.fr/idees/article/2014/05/03/conflit-russo-ukrainien-l-efficacite-des-sanctions-economiques\\_4411106\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2014/05/03/conflit-russo-ukrainien-l-efficacite-des-sanctions-economiques_4411106_3232.html) [33]
- THOMAS PETER, « La moitié des clients de Gazprom a ouvert un compte en roubles pour payer le gaz russe », *La Tribune*, 19 mai 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://urlz.fr/j9zH> [34]
- Viviane Le Guen, « Guerre en Ukraine : comment l'Europe peut réduire sa dépendance aux hydrocarbures russes », *France Bleu*, 10 mars 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/guerre-en-ukraine-comment-l-europe-peut-reduire-sa-dependance-aux-hydrocarbures-russes-1646820543> [35]
- « Guerre en Ukraine. La Russie menace des entreprises occidentales d'arrestations et de saisies », *Ouest France*, 14 mars 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.ouest-france.fr/europe/russie/sanctions-la-russie-menace-des-compagnies-occidentales-d-arrestations-et-de-saisies-1e323a75-e9f8-4d11-8c1e-43834a03477d> [36]

## ■ Article de Revue / Livre

- B. Badie, B. Nivet, et M. Verzeroli, « Les sanctions, une forme particulière d'humiliation ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 97, n° 1, p. 69, 2015, doi: [10.3917/ris.097.0069](https://doi.org/10.3917/ris.097.0069). [37]
- B. Campion, « L'Occident face à la propagande russe », *La Revue Nouvelle*, vol. 5, n° 5, p. 54-61, 2022, doi: [10.3917/rn.223.0054](https://doi.org/10.3917/rn.223.0054). [38]
- T. Chanzy et T. Guillemin, « Sur les programmes américains de sanctions et la réglementation européenne de blocage : les entreprises françaises prises entre deux feux: Cour de justice de l'Union européenne, 21 décembre 2021, n° C-124/20, Bank Mellî Iran c/ Telekom Deutschland GmbH », *Revue critique de droit international privé*, vol. N° 2, n° 2, p. 435-439, juin 2021, doi: [10.3917/rcdip.222.0435](https://doi.org/10.3917/rcdip.222.0435). [39]
- F. Coulomb et S. Matelly, « Bien-fondé et opportunité des sanctions économiques à l'heure de la mondialisation », *Revue internationale et stratégique*, vol. 97, n° 1, p. 101, 2015, doi: [10.3917/ris.097.0101](https://doi.org/10.3917/ris.097.0101). [40]
- B. Delcourt, « Au nom de quoi sanctionner et punir ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 97, n° 1, p. 79, 2015, doi: [10.3917/ris.097.0079](https://doi.org/10.3917/ris.097.0079). [41]
- C. Gomez, « Le boycott à l'heure du soft power et de la diplomatie d'influence », *Revue internationale et stratégique*, vol. 97, n° 1, p. 119-127, 2015, doi: [10.3917/ris.097.0119](https://doi.org/10.3917/ris.097.0119). [42]
- C. Gomez, « Les sanctions internationales, ou la délicate mesure de l'efficacité », *Revue internationale et stratégique*, p. 163, 2016. [43]
- C. Gomez et B. Nivet, « Sanctionner et punir: Coercition, normalisation et exercice de la puissance dans une société internationale hétérogène », *Revue internationale et stratégique*, vol. 97, n° 1, p. 61, 2015, doi: [10.3917/ris.097.0061](https://doi.org/10.3917/ris.097.0061). [44]
- P. Grosser, « Des histoires sans leçons ? De l'efficacité et de la pertinence des sanctions contemporaines », *Revue internationale et stratégique*, vol. 97, n° 1, p. 89, 2015, doi: [10.3917/ris.097.0089](https://doi.org/10.3917/ris.097.0089). [45]
- L. Hultman et D. Peksen, « Successful or Counterproductive Coercion? The Effect of International Sanctions on Conflict Intensity », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 61, n° 6, p. 1315-1339, juill. 2017, doi: [10.1177/0022002715603453](https://doi.org/10.1177/0022002715603453). [46]
- G. Mallard, J. Sun, E. Moret, et IHEID Genève, « Le souci des populations sous sanctions : un défi pour la gouvernance de la santé mondiale à l'ère du coronavirus: », *Savoir/Agir*, vol. N° 56, n° 2, p. 21-27, oct. 2022, doi: [10.3917/sava.056.0023](https://doi.org/10.3917/sava.056.0023). [47]

- Nicolas Mulder, « L'ARME DES SANCTIONS », *Fonds Monétaire International*, p. 13, 2022. [48]
- B. Nivet, « Les sanctions internationales de l'Union européenne : *soft power* , *hard power* ou puissance symbolique ? », *Revue internationale et stratégique*, vol. 97, n° 1, p. 129, 2015, doi: [10.3917/ris.097.0129](https://doi.org/10.3917/ris.097.0129). [49]
- M. Onder, « Consequences of economic sanctions on minority groups in the sanctioned states », *Digest Mid East Studies*, vol. 31, n° 3, p. 201-227, août 2022, doi: [10.1111/dome.12268](https://doi.org/10.1111/dome.12268). [50]
- A. Colonomos, « Chapitre IV. Quelle justice pour les sanctions économiques ? », in *La morale dans les relations internationales*, Odile Jacob, 2004, p. 119-152. Consulté le: 2 novembre 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.cairn.info/la-morale-dans-les-relations-internationales--9782738115829-p-119.htm> [51]

## ■ Entretiens

- D. Chapon, « Entretien Damien Chapon - Country Manager Natixis Russie », 19 octobre 2022. [52]
- Khalil Derragui, « Khalil Derragui, chef du département de la compliance chez Natixis, entretien réalisé par visioconférence », 10 novembre 2022. [53]
- G. Lagane, « Entretien Guillaume Lagane - Chef du département des relations bilatérales Nord / DGRIS Ministère des Armées », 19 octobre 2022. [54]
- Pierre Grosser, « Pierre Grosser, professeur et expert en histoire des relations internationales à l'université de Science Po Paris », 10 novembre 2022. [55]
- « Compagnie de l'Oil and Gas, avec des activités en Russie, entretien réalisé dans leur locaux », 19 octobre 2022. [56]
- « Entretien Direction Générale du Trésor, réalisé dans leur locaux », 22 novembre 2022. [57]

## ■ Pages Web

- Conseil de l'union européenne, « Le point sur les sanctions de l'UE contre la Russie », juin 2022. <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/sanctions/restrictive-measures-against-russia-over-ukraine/sanctions-against-russia-explained/> (consulté le 14 décembre 2022). [58]
- Eurostat, « Russie-UE — Statistiques du commerce international des biens », mars 2022. [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Russia-EU\\_%E2%80%93\\_international\\_trade\\_in\\_goods\\_statistics&action=statexp-seat&lang=fr#L.E2.80.99UE](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Russia-EU_%E2%80%93_international_trade_in_goods_statistics&action=statexp-seat&lang=fr#L.E2.80.99UE) et la Russie dans le commerce mondial des marchandises [59]
- M. Gex et M.-A. Vives, « Sanctions à l'encontre de la Russie : le rôle de SWIFT », *Bloc-Notes éco de la Banque de France*, 22 mars 2022. <https://bloctotesdeleco.banque-france.fr/billet-de-blog/sanctions-lencontre-de-la-russie-le-role-de-swift> [60]
- Julien Marion, « MARCHÉ : CE QUE CACHE LA FORTE APPRÉCIATION DU ROUBLE FACE À L'EURO ET AU DOLLAR », *BFM Bourse*, 11 septembre 2022. <https://www.tradingsat.com/actualites/marches-financiers/ce-que-cache-la-forte-appreciation-du-rouble-face-a-l-euro-et-au-dollar-1034717.html> (consulté le 12 janvier 2022). [61]
- Louis Mollier-Sabet, « La (co)dépendance énergétique de l'Europe et de la Russie en chiffres », *Public Sénat*, 9 mars 2022. <https://www.publicsenat.fr/article/societe/la-co-dependance-energetique-de-l-europe-et-de-la-russie-en-chiffres-197461> [62]
- Triami Media, « CBR key rate – l'intérêt de la banque centrale de Russie », 13 avril 2022. <https://www.global-rates.com/fr/taux-de-interets/banques-centrales/banque-centrale-russe/taux-de-cbr.aspx> [63]

## ■ Rapport / Projet de loi

- Secrétariat général du Conseil, *LIGNES DIRECTRICES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE ET L'ÉVALUATION DE MESURES RESTRICTIVES (SANCTIONS) DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET DE SÉCURITÉ COMMUNE DE L'UE*. 2018. [65]
- E. Carpentier-Charléty, « LE MIRAGE DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES », Fondation Jean Jaurès, mars 2022. [66]
- M. René Mangin, « N°3203. - Rapport d'information de M. René Mangin, déposé en application de l'article 145 du Règlement par la commission des affaires étrangères, sur les sanctions internationales. », juin 2001. Consulté le: 9 novembre 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.assemblee-nationale.fr/rap-info/i3203.asp> [67]
- ONU, « Le Comité des droits de l'homme examine le rapport de la Fédération de Russie en l'absence de délégation et s'inquiète des graves violations des droits de l'homme rapportées tant dans le pays que dans le cadre de l'agression contre l'Ukraine », oct. 2022. [En ligne]. Disponible sur: <https://www.ohchr.org/fr/news/2022/10/human-rights-committee-considers-report-russian-federation-absence-delegation-experts> [68]

Richard Berner, Stephen Cecchetti, Kim Schoenholtz, « Sanctions contre la Russie : premiers éléments de réponse pour apprécier leur efficacité », Vox.EU, mars 2022.

## ■ Émission de radio

« Russie : entre guerre et propagande, l'opinion en mouvement », *L'invité(e) des Matins*, FranceCulture, 26 décembre 2022. <sup>[69]</sup>  
Consulté le: 14 janvier 2022. [Podcast]. Disponible sur:  
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/l-invite-e-des-matins/russie-entre-guerre-et-propagande-l-opinion-en-mouvement-8904610>